

Réfuter un pseudo-manifeste audiophile

Une vue biaisée de la production musicale, par Jean Dupont. Version 1.



Parmi les passionnés d'hifi, l'approche scientifique, technique et électroacoustique connaît un adversaire principal, c'est l'approche publicitaire qui poursuit des objectifs diamétralement différents. Il ne s'agit pas, pour celle-ci, de faire progresser la science, la technique et leur diffusion mais de vendre. Cette approche publicitaire hifi a élaboré un discours, un archétype qui se décline sous forme de poncif - le concert dans son salon - à longueur de pages, dans des revues et un livre destiné au grand-public. Il s'agira alors de dénoncer un pseudo-manifeste audiophile qui décrit la chaîne de production sonore avec, à mon avis, des biais et dans l'esprit de ce poncif.

Le texte à réfuter

Extrait d'un mémoire de fin d'études "Le mixage d'une prise de son globale" citant Francis Ibre
École Nationale Supérieure Louis Lumière, Son 2014, Lucie BOURELY

Lien : https://www.ens-louis-lumiere.fr/sites/default/files/2019-02/ENSL_2014_Son_Bourelly_BD.pdf

Dans son livre, Bien entendu, itinéraire d'un audiophile, Francis Ibre nous parle des intervenants d'une production musicale :

« La reproduction musicale doit être appréhendée comme une activité artistique. Elle est en ce sens, d'un bout à l'autre du processus, depuis l'évènement sonore réel - le concert - jusqu'à sa représentation virtuelle - le disque écouté - le moyen d'expression de la créativité de chacun des hommes qui interviennent dans ce processus complexe. Tout d'abord le compositeur, puis l'interprète, le facteur d'instruments s'expriment à travers l'œuvre musicale. Puis l'ingénieur du son, l'architecte en tant qu'acousticien de la salle, le technicien du mixage, apportent leur représentation, sous la forme d'un enregistrement. Ensuite le constructeur d'appareils haute-fidélité, l'installateur, le fournisseur d'accessoires, l'architecte de la salle d'écoute donnent leur interprétation de cette représentation. Enfin l'auditeur fait l'expérience de la perception sonore, au travers de l'image sensorielle qui lui est transmise. »

Une réfutation

Elle consiste d'abord à commenter différents extraits de ce texte :

- **La reproduction musicale doit être appréhendée comme une activité artistique.**
Non, il s'agit avant tout d'une activité technique.

- **depuis l'évènement sonore réel - le concert**

L'évènement sonore réel est aussi, selon le cas, l'intervention de chanteurs et musiciens en studio, il ne s'agira pas alors d'un concert mais de différentes prises de son à sélectionner et à rassembler pour en faire un titre.

- **représentation virtuelle - le disque écouté**

Le disque écouté n'a pas forcément comme objectif la retranscription d'un évènement, il s'agira alors de produire un titre dans un but de diffusion, le plus souvent commerciale.

L'expression « représentation virtuelle » est particulièrement maladroite, à mon avis, une représentation mentale n'est pas une représentation sur scène, une représentation mentale est forcément virtuelle. Il s'agit d'un jeu ambiguë sur le double sens du mot « représentation »: le sens de spectacle et le sens d'image mentale

- **le moyen d'expression de la créativité de chacun des hommes qui interviennent dans ce processus complexe**

Il peut s'agir aussi de créativité technique de l'ingénieur du son durant le mixage: égalisation, rajout de réverbération, mise en avant d'un pistes, mise en œuvre d'un limiteur et d'un compresseur, réchauffer, utilisation de plugin, etc..

L'idée d'étendre une « créativité » « artistique » « d'un bout à l'autre » me semble absurde. Par exemple, celui qui dans son salon monte le grave ou a choisi telle enceinte ne participe en rien à un processus artistique.

- **apportent leur représentation, sous la forme d'un enregistrement**

Le titre produit n'a pas forcément vocation à retranscrire un évènement, il s'agit de produire un contenu, sur la base de prestations de chant et de musique, un contenu exploitable musicalement et offrant la possibilité technique de diffusion dans différentes installations, de la plus modeste à la plus grande, à la plus sophistiquée

- **Enfin l'auditeur fait l'expérience de la perception sonore, au travers de l'image sensorielle qui lui est transmise.**

Cette phrase, à mon avis pédante, signifie dans un langage plus courant « celui qui écoute perçoit des sons grâce à son installation hifi qui lui transmet une image sonore mentale ». Il me semble difficile de lui accorder un sens.

- **le technicien du mixage, apportent leur représentation, sous la forme d'un enregistrement**

Non, un enregistrement n'est pas la retranscription d'une image mentale de l'ingénieur du son. Lors du mixage, l'ingénieur du son fait différents choix techniques pour répondre au mieux à la demande du client. Il a à sa disposition toute une série de techniques de mixage. Un enregistrement n'est pas une sorte de rajout d'une surcouche artistique et personnelle d'un ingénieur du son.

- **leur interprétation de cette représentation**

Ce serait l'idée que l'hifiste, dans son salon rajoute une surcouche artistique et personnelle au travail de l'ingénieur du son, travail qui serait lui-même une surcouche artistique et personnelle. C'est aussi l'idée que l'hifiste réadapte selon ses propres critères artistiques le contenu de l'enregistrement. À moins que l'expression « interprétation de cette représentation » n'est pas vraiment de sens: comment peut-on interpréter la représentation mentale d'autrui?

- **La reproduction musicale doit être appréhendée comme une activité artistique**
 Cette injonction de type professorale me semble injustifiée, le mot « doit » la soulignant.
 L'auteur semble confondre l'enseignement d'une matière avec ses propres vues, situées en fait à l'opposé du monde académique.

Lucie BOURELY (voir la référence ci-dessus) écrit :

L'audiophile, l'architecte de son auditorium et le concepteur de son matériel Hi-Fi sont les derniers intervenants dans la création sonore du disque. En effet, en fonction des choix techniques de l'audiophile, reflet de son goût esthétique, le son qui lui parviendra sera différent. L'universalité du support que constitue le disque est à ce stade niée. Le son reproduit à partir d'une même gravure de disque va varier en fonction des conditions d'écoute de ce dernier. L'audiophile a donc une responsabilité sur ce qu'il écoute, et son expérience auditive sera tout aussi unique que l'interprétation concertante du musicien (..)

Lucie Bourely s'oppose ainsi à Francis Ibre :

- Pour Francis Ibre, l'hifiste réinterprète selon ses propres critères artistiques le contenu de l'enregistrement.
- Pour Lucie Bourely, l'hifiste fait des choix techniques qui rendront son écoute particulière

En fait, Francis Ibre considère que toute la chaîne de reproduction sonore accumule de bout en bout des ajouts artistiques et qu'un ajout final personnel et artistique de l'hifiste dans son salon serait tout à fait légitime et même allant de soi. De cette façon, il ouvre la porte à toute une série d'artifices sensés améliorer le son de l'hifiste selon ses propres goûts: on pensera en premier lieu à l'amplificateur à tube et à sa sonorité particulière (ajout de distorsion) mais aussi à des éléments de filtre passif sensés rendre le son plus beau. Il s'agit alors avant tout d'essayer d'embellir le son à sa propre sauce, ce que Francis Ibre recommande fortement par ailleurs.

Francis Ibre nie l'idée d'une rigueur, d'un avoir faire technique standardisé qui caractérise une chaîne de reproduction sonore pour mettre en avant une soit disant touche artistique et personnelle des différents intervenants techniques.

Pour Francis Ibre, la chaîne de reproduction sonore connaît une succession d'images mentales individuelles (« représentation ») propre à chacun des intervenants dont la production (le travail réalisé) serait le reflet. Arbitrairement, Francis Ibre confond chaque image mentale individuelle avec un parti-pris artistique individuel. Cette confusion est, à mon avis, un double biais: il s'agit de choix techniques et non pas de créativité artistique et le plus souvent d'un travail d'équipe organisé pour satisfaire un client et non pas d'une décision individuelle.

Ce texte de Francis Ibre est entaché de sophismes manifestes et me semble de mauvaise foi:

- **Passage du particulier au général:** ce n'est plus l'évènement seul qu'il qualifie d'artistique mais toute la chaîne de production
- **Homonymie ou glissement sémantique:** le mot « représentation » fait l'objet d'un tel glissement, son sens varie au fil du texte
- **Déguisement d'une pétition de principe:** la chaîne de reproduction est artistique de bout en bout parce les éléments de la chaîne sont eux-mêmes artistiques. Les éléments de la chaîne sont artistiques puisqu'ils constituent une chaîne de reproduction artistique.
- **Argument d'autorité,** faisant appel à des autorités respectées plutôt qu'à la raison, ceci en fonction du niveau de connaissance de l'auditoire: Francis Ibre se pose comme un spécialiste des studios alors qu'il est professeur de métallurgie dans un lycée technique.

Ignorer le moniteur de studio et la standardisation

Francis Ibre ignore le moniteur de studio: il n'évoque ni le moniteur de proximité utilisé en salle de contrôle du studio, ni le moniteur de distance utilisé en mastering final (contrôle qualité et ajustement des niveaux sonores des titres d'un album). Certes, tous les moniteurs de studio ne sonnent pas pareil et il est possible assez souvent de les distinguer. Mais le niveau de standardisation est tel que le son d'un enregistrement se ressemble fortement d'un studio à l'autre et que le contenu d'un CD décrit une quasi-réalité. En écoutant un CD donné dans plusieurs studios au niveau standardisé de 85dB à 1m et la position de l'ingénieur du son en écoute de proximité, on aura une idée très précise du contenu d'un CD. Le contenu d'un CD n'est pas une image mentale abstraite qu'on retranscrit dans son salon à sa guise et selon ses aspirations artistiques. Au contraire, le contenu d'un CD décrit une réalité sonore produite par un moniteur de studio, ceci de façon assez précise. Il ne s'agit pas de passer d'une image mentale qui serait contenu dans le CD à une autre image mentale dans son salon.

Quand Francis Ibre écrit: « La reproduction musicale doit être appréhendée comme une activité artistique. », il démontre ainsi qu'il est parfaitement étranger au monde des studios et qu'il s'en désintéresse. La reproduction musicale doit être appréhendée avant tout comme une activité technique. Le titre de « ingénieur du son » pour celui qui réalise un mixage n'est pas usurpé. L'artiste, c'est le musicien, pas l'ingénieur du son.

Plus généralement

La lecture de Francis Ibre demande une attention particulière à son vocabulaire, qu'il s'agisse de textes techniques ou de considération sur l'hifi. Il s'agit de se demander, pratiquement à chaque expression, s'il s'agit d'un usage courant existant par ailleurs, d'un glissement du sens ou voir d'une invention. Il peut s'agir d'une ambiguïté volontaire ou d'une erreur, surtout s'il s'agit d'une traduction de l'anglais. En fait, il convient de rechercher le plus souvent possible la source, si elle existe, sur laquelle se fonde Francis Ibre. Cette recherche sera facilitée puisqu'il s'agira le plus souvent d'ancien numéro de la revue l'Audiophile ou d'un manuel d'électronique.

Conclusion

Ce texte de Francis Ibre démontre sa méconnaissance des studios et mérite d'être réfuté puisqu'il assimile à tort la chaîne reproduction musicale à une activité artistique jusqu'au salon de chacun. D'autant plus qu'il incite chaque hifiste à reproduire un enregistrement à sa guise et à l'embellir selon ses propres goûts. Ceci tout en ignorant la référence qu'est un moniteur de studio, qu'il est apte à reproduire au plus près le travail, avant tout technique, effectué par l'ingénieur du son lors du mixage.